

# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 27 MARS 2009

### Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD, Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD,  
Adjoints.

Mmes et Mrs Valérie CARPIN, Marie-Françoise PASCAL, Christine COCHET, Michel BATTISTELLA, Alain BOUVET, Bruno FORT, Fabrice GALLET, Laurent JOLY, Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs Eric CURTET, Pierre DUPORT.

Pouvoirs :

- Mr Eric CURTET à Mr Alain BOUVET
- Mr Pierre DUPORT à Mr Laurent JOLY

Secrétaire de séance : Mr Alain BOUVET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine PITRAT

Ordre du jour :

- *Délibérations*
- ✓ Vote des taux d'imposition 2009 (4 taxes)
- ✓ Vote du Budget Primitif 2009 - Budget principal et budgets annexes
- ✓ Attribution des subventions aux associations
- ✓ Participation aux frais de scolarité pour les enfants des communes extérieures
- *Informations et questions diverses*

Monsieur le Maire ouvre la séance et nomme Mr Alain BOUVET, secrétaire de séance  
Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

✓ Délibérations

➤ Le maire rappelle les taux d'imposition appliqués dans la commune soit :

☞	taxe d'habitation :	4.73 %
☞	foncier bâti :	9.99 %
☞	foncier non bâti :	23.79 %
☞	taxe professionnelle :	9.61 %

Compte tenu de l'augmentation des bases constatées par les documents fournis par l'administration fiscale, les recettes de la commune seront en augmentation sensible. Le Maire propose donc de maintenir les taux actuels pour l'année 2009 : proposition adoptée à l'unanimité.

➤ Les différents budgets communaux présentés par le Maire sont adoptés à l'unanimité.  
Ils s'équilibrent en dépenses et recettes ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL : pour la section de fonctionnement 887 447 € et pour la section d'investissement 457 833 €. Les principales opérations d'investissement concernent des aménagements de voirie (placette four de Rothod, sécurité dans la traversée des

hameaux, signalétique de chemin de randonnée ...), des travaux de rénovation ou de mise aux normes de bâtiments (chapelle de Cressieu, salle de réunion de Cressieu et de l'école de Chazey, four de l'Abbaye ...), des achats de matériel (tondeuse) et mobilier (école), équipement informatique (site internet et vidéo-projecteur mairie), la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme et le lancement de l'étude préalable à la construction d'un groupe scolaire. Ce dernier dossier sera piloté par la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey dans le cadre de sa compétence « aide technique aux communes ».

BUDGET EAU: pour la section de fonctionnement 40 982 € et pour la section d'investissement 71 554 €. Principale opération dont l'étude sera lancée dans l'année : le remplacement de la canalisation d'eau desservant Cressieu.

BUDGET ASSAINISSEMENT: pour la section de fonctionnement 45 120 € et pour la section d'investissement 57 322 €. Suite et fin de la restructuration du plan d'épandage des boues de la station d'épuration, recherche de l'origine de la contamination des boues et lancement de l'étude d'assainissement du hameau de Cressieu (remplacement de la station d'épuration actuelle ou raccordement à la station de l'Abbaye). Cette opération sera également pilotée par la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey.

BUDGET CCAS: section de fonctionnement uniquement 6228 € pour les colis de Noël et des secours éventuels.

➤ Attribution des subventions : selon les critères définis par la commission animation en ce qui concerne les associations communales.

Après un long débat et de nombreux échanges, les subventions sont attribuées comme suit :

- \* ADAPEI de l'Ain dans le cadre de l'opération brioches ☞ 155 €
- \* Amicale des Pompiers ☞ 500 €
- \* Anciens combattants dans le cadre de l'opération « bleuets de France » ☞ 75€
- \* Association « Le Volcan » ☞ 0 €
- \* Association « St Véran » ☞ 0 €
- \* Association pour la rénovation de l'église de Bons ☞ 6450 € (rénovation peintures intérieures et mobilier de l'église)
- \* A S FOOT ☞ 500 €
- \* Chambre des Métiers de l'Ain pour 3 jeunes apprentis de la commune ☞ 150 €
- \* Club de l'Amitié ☞ 460 €
- \* Comité de Fleurissement (2000 € – 900 € correspondant à l'achat de jardinière par la commune qui récupère la TVA) ☞ 1100 €
- \* Gym + ☞ 160 €
- \* SOU des ECOLES ☞ 1600 €

➤ Le Maire propose de fixer à 250 €/enfant scolarisé à Chazey-Bons et ne résidant pas dans la commune la participation aux frais de scolarité pour l'année 2009/2010. Il indique qu'il souhaiterait une augmentation régulière chaque année pour atteindre une participation de 400 €. Proposition adoptée à l'unanimité.

✓ Informations et questions diverses

➤ Compte rendu par André Maslankiewicz de la réunion relative au fonctionnement du service ADS de la Communauté de Commune du Colombier (instruction des permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme ...).

➤ **Compte rendu par Colette BLANCHARD du dernier conseil d'école.**

➤ **Invitation de la municipalité au concert du 4 avril à l'église organisé par l'association pour la rénovation de l'église. Cette manifestation fera office d'inauguration officielle après les travaux de restauration des peintures intérieures.**

➤ **Remblais Penaye et au lieu dit « En Terrieu » commune de Cuzieu.**

**Suite aux questions soulevées par Fabrice Gallet lors de la précédente séance, Le Maire informe qu'il a pris contact avec Mr PICCINI, propriétaire du terrain de la zone de Penaye. Une rencontre doit être programmée pour étudier les modalités de remise en état de ce terrain.**

**Par ailleurs, il a alerté Mme MICHALLET, Maire de Cuzieu pour le dépôt de terre au lieu-dit « En Terrieu ».**

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 27 février 2009.**

**Chazey-Bons, le 28 mars 2009**

**Le secrétaire de séance :  
Alain BOUVET**

**Le Maire,  
Didier BONNARD**